

Systèmes de transport intelligents (STI) et mobilité dans les transports

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Systèmes de transport intelligents (STI)**
■ **Mobilité dans les transports**

Les compétences de cette certification sont mobilisées au sein de toute organisation (entreprise ou institution publique) impliquée dans la mise en place et la gestion de systèmes de transport intelligents et de mobilité dans les transports. Les organisations ou entreprises concernées sont : les collectivités territoriales, les autorités organisatrices de mobilité durable, les opérateurs télécom, les gestionnaires de service mobilité, les gestionnaires de pôles d'échanges multimodaux, les gestionnaires de parking, d'infrastructures de transport routier, d'infrastructures de transport ferroviaire.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **326**

Code(s) ROME : **M1801**, **M1803**, **M1805**, **M1806**

Formacode : **31054**

Date de création de la certification : **01/09/2014**

Mots clés : **Télébilletique**, **Smart cities**, **Ville intelligente**, **Transport intelligent**

Identification

Identifiant : **1921**

Version du : **23/05/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [La politique nationale de développement des Systèmes de Transport Intelligent](#)
- [Travaux de la France en réponse à la directive européenne sur les STI](#)
- [Livre vert sur la mobilité 3.0 : ensemble pour la mobilité intelligente](#)

Non formalisé :

- [Congrès ITS Bordeaux 2015 : la France accueille le rendez-vous mondial de la mobilité intelligente](#)
- [Systèmes de transport intelligent et multimodalité européenne](#)
- [Annonce du déploiement en France de systèmes de transports intelligents avec le projet Français SCOOP@F](#)
- [La mobilité est érigée en priorité par les entreprises qui disent manquer de compétences en interne](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La révolution numérique fait émerger de nouveaux usages et de nouvelles solutions pour gérer les flux urbains, la mobilité des voyageurs et des marchandises, le traitement de l'information en situation normale et perturbée, ainsi que les dispositifs de paiement. La certification vérifie l'acquisition des compétences numériques et télécoms relatives à ces systèmes de transport Intelligents, et à la mobilité associée.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Compétence générale C1

Rendre compte des enjeux économiques et sociaux des systèmes de transport intelligents au travers de l'analyse des besoins de l'ensemble des acteurs (collectivités territoriales, opérateurs télécoms et données, gestionnaires d'infrastructures et de SI multimodaux)

Compétence générale C2

Proposer des axes de création de valeur dans le domaine du transport et de la mobilité, en s'appuyant sur les évolutions technologiques et les besoins

Compétence générale C3

Concevoir un modèle d'architecture de services qui répond aux objectifs fixés en s'appuyant sur les ressources technologiques émergentes

Compétence générale C4

Identifier les risques techniques, socio-économiques et financiers du projet afin d'en estimer les conséquences vraisemblables

Compétence générale C5

Enoncer les principes de gestion des acteurs du projet, en s'appuyant sur la valeur du projet et la motivation des équipes

Modalités générales

Format

La certification est accessible à la suite d'une formation de 21,5 jours soit 151 heures. Elle se déroule sur une période de 12 mois. Elle est organisée pour permettre la poursuite de l'activité professionnelle.

Démarche pédagogique

La formation répond aux nouveaux besoins des acteurs du domaine des transports. Elle est validée par un comité de veille composé d'experts reconnus. Elle repose sur :

- Des enseignements académiques,
- L'acquisition de savoir-faire au travers de retours d'expérience,
- Des études de cas et mises en situation professionnelle,
- Des travaux en groupe sur des cas opérationnels,
- Un projet personnel d'application concrétisé par la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel.

Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

Public visé par la certification

Tous publics

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Compréhension de l'écosystème des transports intelligents, du transport public et individuel, des nouvelles formes de mobilité, de la voiture connectée, et de la ville intelligente.

Perspectives de carrières dans des domaines en pleine expansion, dans les collectivités territoriales, les gestionnaires d'infrastructures, les opérateurs, transporteurs, constructeurs, équipementiers, les sociétés de conseil en ingénierie,
Acquisition de nouvelles compétences,
Travaux pratiques et ancrage professionnel,
Dimension à la fois technique et managériale,
Légitimité, professionnalisme et partenariats d'une école d'ingénieurs de renom développant depuis près de 50 ans la recherche et l'enseignement dans les domaines de l'informatique et des réseaux,
Certification délivrée par Télécom Bretagne.

Pour l'entité utilisatrice

Qualification de professionnels opérationnels capables de s'adapter aux évolutions d'un secteur hyperconcurrentiel et novateur,
Disponibilité de compétences de haut niveau, recherchées,
Qualification de professionnels capable de gérer des projets divers dans les systèmes de transport intelligents,
Légitimité, professionnalisme et partenariats d'une école d'ingénieurs de renom
Certification délivrée par Télécom Bretagne.

Evaluation / certification

Pré-requis

Diplôme de niveau bac + 2
Expérience professionnelle dans la conception, le développement ou le déploiement de services de transport et de mobilité
Connaissances de base en électronique, télécommunications ou technologie internet

Compétences évaluées

Relatives à la compétence générale C1

C1a - Analyser l'écosystème du secteur transport et mobilité en explicitant les mécanismes de gouvernance, les aspects économiques et environnementaux, et les impacts socio-technologiques

C1b - Analyser le développement sur le plan national et européen des systèmes de transport intelligents en montrant le rôle des organisations professionnelles et représentatives, l'impact de la numérisation sur les métiers du secteur

C1c - Définir les besoins des clients des différents acteurs du marché

Relatives à la compétence générale C2

C2a - Concevoir un système de consultation en temps réel d'un service de transport, en intégrant les nouveaux services numériques à valeur ajoutée, les nouvelles infrastructures télécom ou routières, et en prenant en compte les nouveaux acteurs et les nouveaux usages

C2b - Définir dans ce système les relations entre les données publiques et privées, l'ouverture des données de transport et de mobilité (open data), la connexion et l'interopérabilité des systèmes d'information

Centre(s) de passage/certification

- Télécom Bretagne : <http://www.telecom-bretagne.eu/formations/>
- Télécom ParisTech : <http://www.telecom-paristech.fr/>

multimodaux

Relatives à la compétence générale C3

C3a - Concevoir l'architecture fonctionnelle d'un écosystème de transport en s'appuyant sur les services de mobilité à déployer

C3b - Identifier les moyens techniques appropriés (matériels, logiciels et de télécommunication) pour les services de mobilité à déployer

Relatives à la compétence générale C4

C4a - Analyser les vulnérabilités des systèmes de transport intelligents, compte tenu des besoins et des contraintes juridiques et réglementaires, afin de définir une politique d'utilisation des nouveaux services

C4b - Mettre en évidence des dysfonctionnements vraisemblables en identifiant les comportements déviants des utilisateurs, les manquements à la vigilance, les limites de la coopération homme machine, afin d'y apporter des corrections

Relatives à la compétence générale C5

C5a - Fédérer les acteurs autour des enjeux du projet en s'appuyant sur les outils de planification et sur les techniques d'animation de réunion afin de contribuer à la motivation des équipes

C5b - Analyser les difficultés rencontrées lors du déploiement d'un système de transport intelligent et proposer des solutions, tenant compte des contraintes des prestataires

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat d'Etudes Spécialisées de Télécom Betagne

Plus d'informations

Statistiques

Absence de statistiques

Autres sources d'information

<http://ces.telecom-evolution.fr/wp-content/uploads/2015/04/Plaque-ITS.pdf>

<http://ces.telecom-evolution.fr/architecte-des-systemes-de-transports-intelligents/programme-du-ces-architecte-de-transport-intelligents/>